

LE SUPPORT SOCIAL : UN DETERMINANT DE LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE DES EX-DÉTENUS RÉSIDANT A GUEDIAWAYE (DAKAR)

SOCIAL SUPPORT: A KEY FACTOR IN THE REINTEGRATION INTO THE WORKFORCE OF EX-PRISONERS LIVING IN GUEDIAWAYE (DAKAR)

Issa Niang DIOP
Université Gaston Berger de Saint-Louis

Résumé :

Le présent article se penche sur les dynamiques d'insertion post-carcérale des personnes libérées vivant dans le département de Guédiawaye (région de Dakar). Dans un environnement marqué par l'instabilité du marché de l'emploi et par la précarité socio-économique, la réintégration professionnelle demeure un parcours complexe pour ces individus. L'étude mobilise une approche qualitative fondée sur des entretiens et des observations de terrain afin d'analyser la manière dont les individus réorganisent leurs liens sociaux et activent diverses formes d'appui relationnel après la détention. Les résultats révèlent que les ressources issues de la famille, du voisinage, des réseaux communautaires ou des structures d'accompagnement jouent un rôle déterminant dans l'orientation des parcours de sortie. Ces soutiens contribuent à atténuer les effets du stigmate pénal, à stabiliser les transitions identitaires et à faciliter l'accès à des opportunités économiques, souvent situées dans le secteur informel. Les trajectoires observées apparaissent toutefois fortement différenciées selon l'intensité du capital social mobilisable, la profondeur des ruptures biographiques engendrées par l'incarcération et la capacité des individus à reconstruire des relations de confiance. L'analyse montre ainsi que l'intégration professionnelle ne peut être appréhendée comme une démarche strictement individuelle. Elle relève plutôt d'un ensemble d'interactions sociales et de configurations relationnelles qui conditionnent la possibilité d'un retour durable à la vie économique. En ce sens, les appuis sociaux constituent un levier central des processus de sortie de prison et façonnent les formes de réintégration observées dans la périphérie dakaroise.

Mots-clés : Disqualification sociale ; réintégration professionnelle ; support social ; trajectoires post-carcérales

Abstract:

This article focuses on the post-incarceration reintegration dynamics of individuals released from prison and residing in the Guédiawaye department (Dakar region). In a context characterized by labor market instability and socio-economic precariousness, professional reintegration remains a complex process for these individuals. Drawing on a qualitative approach combining interviews and field observations, the study examines how individuals reconstruct their social networks and mobilize various forms of relational support after release. The findings show that resources stemming from family ties, community networks, and institutional actors play a decisive role in shaping reintegration pathways. These forms of support help mitigate the effects of penal stigma, facilitate identity reconstruction, and open access to economic opportunities most of which are located within the informal labor market. However, the trajectories observed are highly differentiated, depending on the strength of available social capital, the depth of biographical ruptures caused by imprisonment, and the individual's ability to rebuild relations of trust. The study concludes that access to professional activity cannot be understood solely as an individual initiative. Rather, it is embedded in a set of relational configurations that determine the concrete possibilities of returning to economic participation. Social support thus emerges as a central determinant in post-prison trajectories and significantly shapes the forms of reintegration observed in Dakar's peripheral urban areas.

Keywords: social disqualification; professional reintegration; social support; post-carceral trajectories.

INTRODUCTION

Au Sénégal, les conditions d'accès à l'emploi se déploient dans un environnement marqué par un chômage structurel persistant¹, une organisation du travail largement informelle et une précarité socio-économique diffuse. Dans ce contexte, l'activité professionnelle constitue, dans le département de Guédiawaye, non seulement comme un facteur de légitimation et de positionnement social², mais aussi un élément central des stratégies de subsistance. Or, ces contraintes structurelles se trouvent redoublées pour les individus sortant de détention. Leurs perspectives d'intégration professionnelle se heurtent en effet à la stigmatisation associée au passé carcéral ainsi qu'à l'affaiblissement durable des liens sociaux. De ce point de vue, la sortie de prison ne saurait être analysée comme une transition linéaire vers la réhabilitation sociale. Elle ouvre, au contraire, une phase de forte incertitude caractérisée par une recomposition des réseaux relationnels et, simultanément, par un accès souvent limité aux ressources économiques, institutionnelles ou communautaires. En effet, dans l'espace public sénégalais, la figure de la personne porteuse d'un passé judiciaire demeure marquée par une ambivalence persistante. Elle oscille entre la représentation d'un individu perçu comme potentiellement dangereux, susceptible de récidiver, et celle d'un acteur engagé dans une démarche de réintégration, aspirant à une normalisation de son statut social. Par conséquent, cette polarisation influence profondément les opportunités concrètes offertes aux personnes libérées, notamment en matière d'insertion sur le marché du travail.

Par ailleurs, si les établissements pénitentiaires se prévalent d'une double mission de sanction et de rééducation, les dispositifs de préparation à la sortie demeurent limités. L'accompagnement post-carcéral apparaît, en outre, souvent inadapté aux réalités socio-économiques locales. Ainsi, l'accès à l'emploi après l'incarcération relève d'un processus multidimensionnel. Celui-ci s'inscrit à l'intersection des politiques publiques, des dynamiques communautaires et des ressources que les individus parviennent à mobiliser. Dans cette perspective, la capacité des ex-détenus à mobiliser un soutien social constitue un déterminant central de leurs trajectoires post-carcérales. Celui-ci peut se manifester à travers des appuis familiaux, des réseaux communautaires, des médiations institutionnelles ou encore d'autres formes de capital relationnel.

Dès lors, l'objet de cet article est d'interroger les conditions dans lesquelles ces ressources relationnelles contribuent, ou non, à la réintégration socio-professionnelle des personnes libérées. Plus précisément, il s'agit d'examiner comment les réseaux sociaux, dans leur structure comme dans leur temporalité, façonnent les parcours de période post-libératoire et influencent l'accès à une activité professionnelle. À cet égard, les approches interactionnistes, les théories de la stigmatisation ainsi que les travaux portant sur les processus d'inclusion et d'exclusion sociale constituent un cadre analytique pertinent. Ces perspectives permettent de mieux comprendre les mécanismes par lesquels les liens sociaux soutiennent, contraignent ou reconfigurent les trajectoires d'insertion.

¹ Le chômage structurel au Sénégal s'inscrit dans une dynamique durable de désajustement entre la croissance démographique, la faiblesse du secteur industriel et la capacité limitée du marché du travail formel à absorber la main-d'œuvre disponible. Selon l'Organisation internationale du travail, le secteur informel représente la principale source d'emploi en milieu urbain, mais se caractérise par une forte précarité, l'absence de protection sociale et une instabilité des revenus, ce qui affecte particulièrement les populations déjà marginalisées, dont les ex-détenus (OIT, 2018 ; Ndiaye, 2019).

² Dans les sociétés urbaines africaines contemporaines, le travail constitue un vecteur central d'intégration sociale et de reconnaissance symbolique. L'accès à une activité professionnelle conditionne l'inscription de l'individu dans des rôles socialement valorisés et participe à la légitimation de sa place au sein du groupe (Durkheim, 1897/2014 ; Castel, 1995). L'absence d'emploi tend ainsi à renforcer les processus de disqualification sociale, particulièrement dans les espaces populaires marqués par la précarité.

Sur le plan méthodologique, l'étude repose sur une démarche qualitative articulant observations de terrain et entretiens semi-directifs menés auprès des personnes anciennement incarcérées, de membres de leur entourage et de professionnels de l'action sociale. Cette approche vise à saisir les significations subjectives attribuées aux expériences de la vie hors de l'institution pénitentiaire, tout en identifiant les processus relationnels qui influencent les itinéraires postpénaux. En ce sens, l'analyse poursuit trois objectifs. Il s'agit, premièrement, d'examiner l'effet de la présence ou de l'absence d'appuis sociaux au moment de la libération sur l'accès à une activité économique. Deuxièmement, d'analyser la nature et la temporalité de ces ressources relationnelles avant, pendant et après l'incarcération. Troisièmement, d'observer comment les réseaux sociaux se recomposent au cours des séquences de réintégration après détention et comment certains liens deviennent de véritables supports d'intégration professionnelle.

Enfin, l'article se déploie en deux sections complémentaires. La première expose le cadre théorique et la démarche méthodologique, en discutant les concepts de réinsertion socio-professionnelle et de support social. La seconde analyse les résultats empiriques issus du terrain, afin de montrer comment, la qualité du capital relationnel et les modalités de son activation déterminent les expériences de retour à la vie sociale et, plus largement, les possibilités concrètes d'accès à l'emploi après la détention.

I-CADRE METHODOLOGIQUE ET THEORIQUE DE L'ARTICLE

I-1. Présentation de la zone d'étude

L'étude se déroule dans le département de Guédiawaye, en banlieue nord-est de Dakar, au sein d'un espace urbain populaire et densément peuplé, marqué par des fragilités économiques persistantes et une forte dépendance au secteur informel. Ces caractéristiques en font un terrain particulièrement pertinent pour analyser les parcours de l'après détention dans un environnement où l'accès aux ressources matérielles et symboliques demeure limitée. L'expérience carcérale continue de produire des effets au moment de la libération, notamment dans la réintégration sociale et l'accès à une activité professionnelle. En l'absence de données statistiques locales permettant d'évaluer la présence d'ex-détenus dans la commune, une démarche qualitative a été retenue afin de saisir les logiques d'action et les recompositions relationnelles à l'échelle du territoire. Guédiawaye ne disposant pas de structure pénitentiaire, les enquêtés ont principalement été incarcérés dans d'autres établissements, notamment à la Maison d'Arrêt et de Correction de Rebeuss. Cette situation accentue la discontinuité institutionnelle et renforce le rôle des ressources familiales, communautaires et associatives mobilisables après la libération. Dans un contexte où les opportunités professionnelles restent limitées, les réseaux de proximité constituent les principaux appuis des personnes libérées. Enfin, l'existence d'un centre local de formation orienté vers les cultures urbaines représente un appui significatif pour les jeunes en difficulté, parmi lesquels certains ont connu l'incarcération. Cette structure contribue à valoriser des compétences généralement peu reconnues dans les circuits traditionnels de recrutement.

I-2. Cadre théorique de la réinsertion socio-professionnelle

La réinsertion socio-professionnelle désigne l'ensemble des processus permettant à des individus marginalisés de réintégrer activement la société. Cela suppose à la fois l'accès à une activité économique et la restauration de liens sociaux stabilisants. Elle repose sur une approche multidimensionnelle mobilisant acquisition de compétences, accompagnement psychosocial, réduction des discriminations et activation de réseaux

relationnels et institutionnels³ (Lacroix, 2011). L'objectif est de restaurer une autonomie à la fois matérielle et symbolique, et de faciliter la participation sociale⁴ (Goffman, 1963). Dans cette perspective, elle s'inscrit dans un cadre plus large d'inclusion sociale. Les apports de la sociologie interactionniste soulignent le rôle central des interactions dans la construction des identités post-carcérales. Les personnes ayant connu la détention sont confrontées à des processus de catégorisation et de stigmatisation susceptibles de fragiliser les appartenances sociales (Becker, 1963). Elles doivent ainsi composer avec la dévalorisation symbolique, l'érosion des compétences et la réduction des ressources relationnelles susceptibles de soutenir la transition hors de l'institution pénitentiaire (Uggen & Wakefield, 2005)⁵. Les dispositifs de formation, programmes d'insertion et actions de mentorat constituent dès lors des leviers importants pour accompagner cette transition (Chantraine, 2004).

Réinsertion sociale et dynamiques communautaires

La dimension sociale de la réintégration renvoie à la restauration des liens d'appartenance qui structurent les formes de solidarité quotidienne (Durkheim, 1897). L'isolement fragilise les trajectoires et augmente les risques de désengagement social et de récidive (Maruna, 2001). Les ressources issues des cercles familiaux, amicaux ou associatifs constituent des appuis décisifs dans cette recomposition des liens (Sampson & Laub, 1993). Toutefois, la persistance des stéréotypes, analysée à travers la théorie de l'étiquetage⁶, peut entraver cette dynamique et limiter les possibilités de réajustement identitaire (Becker, 1963).

³ La réinsertion socio-professionnelle peut également être comprise comme un processus de transition sociale, marqué par le passage d'un statut institutionnel contraint à une position sociale autonome, nécessitant une redéfinition progressive des rôles sociaux et des identités professionnelles (Farrall, 2004). Cette approche met l'accent sur la temporalité de la sortie de prison, souvent non linéaire, faite d'avancées et de ruptures.

⁴ Dans la perspective interactionniste de Goffman, l'incarcération produit un stigmate durable qui affecte profondément l'identité sociale de l'individu. Le stigmate carcéral fonctionne comme un attribut disqualifiant, réduisant l'individu à son passé pénal et limitant son accès aux rôles socialement valorisés. La réinsertion suppose alors un travail de réparation identitaire, par lequel l'ex-détenu cherche à produire des signes de conformité et de normalité, notamment à travers l'engagement professionnel. Goffman souligne que cette reconstruction dépend largement du regard d'autrui et de la possibilité d'échapper à une identité « gâtée ». Goffman, E. (1963). *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall.

⁵ Les analyses de Becker et d'Uggen & Wakefield montrent que l'exclusion professionnelle des ex-détenus ne relève pas seulement d'un déficit de compétences, mais d'un processus social de disqualification, ancré dans les mécanismes de contrôle social et de discrimination structurelle. Uggen et Wakefield démontrent que le casier judiciaire limite durablement l'accès à l'emploi stable, produisant une marginalisation économique qui alimente les trajectoires de récidive. La reconnaissance sociale, notamment à travers le travail, apparaît dès lors comme une condition centrale de l'inclusion durable, en permettant l'accès aux ressources matérielles et symboliques nécessaires à l'autonomie. Becker, H. (1963). *Outsiders*. New York: Free Press. Uggen, C., & Wakefield, S. (2005). *Young adults reentering the community from the criminal justice system*. In R. Settersten et al. (eds.), *On the Frontier of Adulthood*. Chicago: University of Chicago Press.

⁶ La théorie de l'étiquetage, issue de l'interactionnisme symbolique, soutient que la déviance n'est pas inhérente aux actes commis mais résulte des réactions sociales et institutionnelles qui désignent certains individus comme déviants. Dans ce cadre, l'étiquette d'« ancien détenu » dépasse la durée de la sanction pénale pour s'inscrire durablement dans l'identité sociale de l'individu, fonctionnant comme un stigmate qui conditionne les interactions futures. Cette catégorisation négative influence fortement l'accès à l'emploi, les employeurs associant souvent le passé carcéral à des risques ou à une moindre fiabilité, indépendamment des compétences réelles des personnes concernées. En s'institutionnalisant à travers les pratiques de recrutement et les exigences administratives, l'étiquetage devient un obstacle structurel à la réinsertion socio-professionnelle, renforçant les mécanismes d'exclusion et pouvant paradoxalement

Emploi comme vecteur d'intégration

L'accès à une activité professionnelle occupe une place centrale dans les trajectoires post-carcérales, dans la mesure où le travail contribue à structurer l'identité, à renforcer l'estime de soi et à favoriser l'ancrage social (Freud, 1930 ; Lhuillier, 2006). Néanmoins, les anciens détenus se heurtent à des obstacles récurrents, tels que la précarité des opportunités et les discriminations à l'embauche (Pager, 2003). D'où l'importance, pour les politiques publiques, de développer des dispositifs associant formation, accompagnement individualisé et sensibilisation des employeurs (Gaumont & Guérin, 2017).

Le support social comme déterminant transversal

Il se définit comme l'accès à des ressources relationnelles mobilisables dans les interactions quotidiennes (Cobb, 1976 ; House, 1981), constitue un facteur transversal des trajectoires de sortie de prison. Qu'il prenne une forme émotionnelle, matérielle ou informationnelle, il permet de réduire l'isolement, de renforcer les capacités d'action et de faciliter l'insertion sur le marché du travail. Les travaux de Lin et de Berkman & Glass montrent son rôle protecteur et structurant, particulièrement dans les situations marquées par la vulnérabilité. De ce point de vue, la dynamique de retour des anciens détenus repose moins sur des dispositions individuelles que sur la capacité à s'inscrire dans des réseaux susceptibles de soutenir durablement les démarches engagées (Maruna, 2001).

I-3. Méthodologie

La méthodologie constitue le fondement de l'articulation entre la question de recherche, la logique d'investigation adoptée et les instruments mobilisés pour produire et interpréter les données (Crotty, 1998, cité par Savoie-Zajc & Karsenti). Dans le cadre de cet article, une approche qualitative a été retenue afin de saisir les significations que les acteurs attribuent à leurs expériences et d'analyser leurs pratiques au regard des contextes sociaux dans lesquels elles s'inscrivent. Ce choix se justifie par la nature même de l'objet étudié : la réinsertion professionnelle des personnes en transition postpénale renvoie à des processus relationnels complexes et à des mécanismes sociaux difficilement appréhendables par des méthodes quantitatives standardisées (Deslauriers, 1991). La production des données s'appuie sur un dispositif méthodologique combinant plusieurs techniques complémentaires. Au total, quarante-deux entretiens semi-directifs ont été menés auprès de profils variés : dix-sept anciens détenus, treize membres de leur entourage (famille et amis), six travailleurs sociaux et deux représentants institutionnels. L'échantillonnage a reposé sur le principe de saturation⁷, qui consiste à poursuivre la collecte jusqu'à ce que les entretiens n'apportent plus d'informations nouvelles, garantissant ainsi la richesse et la redondance analytique du matériau.

En parallèle, une observation directe⁸ à la fois participante et non participante a permis d'appréhender les interactions quotidiennes, les modalités pratiques de mobilisation de l'appui social et les stratégies mises en œuvre dans les situations d'insertion. Cette immersion a offert un accès privilégié aux dynamiques relationnelles

contribuer à la marginalisation durable qu'il prétend prévenir. Becker, H. (1963). *Outsiders*. Le Blanc, M. (2003). *La conduite délinquante*. Montréal : PUM.

⁷ Le principe de saturation consiste à poursuivre la collecte des données jusqu'à ce que les entretiens n'apportent plus d'informations nouvelles pertinentes pour l'analyse, garantissant ainsi la profondeur et la cohérence du corpus (Glaser & Strauss, 1967).

⁸ L'observation, qu'elle soit participante ou non participante, permet d'accéder aux pratiques effectives et aux interactions sociales in situ, tandis que la triangulation des sources contribue à renforcer la crédibilité de l'analyse qualitative (Denzin, 1978).

qui échappent souvent au discours et qui structurent les parcours post-carcéraux. Des documents écrits (rapports, supports institutionnels, archives, publications associatives) ont également été consultés de manière à trianguler les données, renforcer la validité des interprétations et contextualiser les situations observées. Le recours à cette méthodologie qualitative se justifie par l'absence de données statistiques localisées sur les anciens condamnés et par la dispersion des lieux d'incarcération, qui rendent difficile toute approche strictement quantitative. Elle permet de conjuguer l'analyse des expériences subjectives⁹ avec l'examen des dispositifs institutionnels, des arrangements pratiques et des contraintes structurelles encadrant les trajectoires.

Ce cadre méthodologique offre ainsi un cadre solide pour comprendre les logiques sociales qui organisent la réintégration professionnelle des anciens justiciables incarcérés. Il permet notamment d'identifier les modalités concrètes par lesquelles les appuis issus de l'entourage qu'ils soient familiaux, amicaux, communautaires ou institutionnels interviennent dans l'accès à l'emploi, orientent les bifurcations de parcours et contribuent, ou non, à stabiliser les cheminements d'accès à l'emploi après la détention.

II- RÉSULTATS ET ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse des données empiriques recueillies sur le terrain met en évidence une forte diversité des situations observées après la détention. À Guédiawaye, les conditions de retour à l'activité varient sensiblement selon plusieurs facteurs, notamment l'âge, le genre, la durée de l'incarcération et la stabilité du milieu familial. Les personnes ayant purgé des peines relativement courtes et disposant d'un entourage structuré accèdent plus facilement à une activité économique. À l'inverse, celles issues de milieux précaires rencontrent davantage d'obstacles dans leur processus d'intégration professionnelle.

Les entretiens réalisés indiquent également que le cercle relationnel joue un rôle déterminant dans les trajectoires postpénales. Les proches fournissent des informations pratiques, facilitent les contacts professionnels et apportent un soutien moral essentiel dans les premières étapes de la sortie. Dans l'ensemble, les résultats montrent que l'accès à une activité professionnelle après la détention ne peut être expliqué ni par la seule action des dispositifs publics ni par la motivation individuelle des personnes concernées. Il résulte plutôt de l'articulation entre ressources relationnelles, opportunités disponibles et contraintes structurelles qui encadrent les trajectoires de réintégration.

II-1. Les profils des enquêtes : caractéristiques sociales et trajectoires carcérales

L'examen des profils des enquêtés révèle une diversité de situations qui reflète la pluralité des parcours après la détention. Malgré cette hétérogénéité, plusieurs tendances apparaissent et permettent d'identifier certaines configurations récurrentes. La majorité des personnes rencontrées sont des hommes. Cette présence masculine importante renvoie au poids dominant des hommes dans les institutions pénitentiaires sénégalaises, mais aussi à leur visibilité plus marquée au moment de la sortie. Elle s'accompagne d'attentes sociales fortes : dans de nombreux contextes familiaux, les hommes demeurent associés à la responsabilité économique du foyer, ce qui accentue la pression liée au retour à une activité (Bourdieu, 1998). L'accès à un travail est alors perçu comme une condition essentielle de reconnaissance sociale et comme une étape importante dans la reconstruction d'une identité valorisée. Les femmes rencontrées, bien que moins nombreuses dans l'enquête, présentent quant à elles des parcours marqués par des vulnérabilités spécifiques. Elles cumulent souvent la stigmatisation liée à l'expérience

⁹ L'articulation entre subjectivité individuelle et contraintes sociales permet d'éviter une lecture strictement psychologisante ou individualisante de la réinsertion, en replaçant les trajectoires dans leur contexte social et structurel (Bourdieu, 1986).

carcérale et la transgression des normes sociales associées au genre. Cette double assignation rejoint l'analyse de la disqualification identitaire proposée par Goffman (1963). Dans ce contexte, les exigences de respectabilité sociale apparaissent plus strictes à leur égard, rendant leur stabilisation sociale parfois plus difficile.

L'analyse de la durée des peines montre par ailleurs qu'une part importante des condamnations se situe entre six et douze mois. Ces durées intermédiaires permettent parfois de maintenir un lien minimal avec une activité professionnelle. À l'inverse, les peines plus longues produisent des ruptures plus profondes : éloignement durable du monde du travail, perte de compétences ou affaiblissement des relations professionnelles antérieures. Ces effets prolongés rejoignent les analyses de Becker (1963) sur les processus d'étiquetage, selon lesquelles la sanction pénale peut produire des identités sociales susceptibles de perdurer bien au-delà de la libération.

Au-delà des caractéristiques sociodémographiques, les conditions de vie du milieu d'origine jouent également un rôle déterminant. Les personnes disposant d'un entourage relativement stable ressources économiques minimales, soutien familial ou réseaux mobilisables affrontent plus facilement les contraintes de la sortie. À l'inverse, celles issues de milieux très précaires cumulent les désavantages. Cette distribution inégale des ressources renvoie aux analyses de Bourdieu (1986) sur la répartition des capitaux. Faiblesse du capital économique, fragilité du capital relationnel et détérioration du capital symbolique contribuent à accentuer les difficultés rencontrées. Dans cette perspective, la période post-libération se comprend moins comme une rupture franche que comme une recomposition des positions sociales. Elle implique l'entrecroisement de la stigmatisation (Goffman, 1963), de l'assignation identitaire (Becker, 1963) et de la reproduction des inégalités sociales (Bourdieu, 1986).

II-2. Le retour à l'activité comme attente sociale et marqueur de réintégration

Les données recueillies montrent que l'accès à une activité rémunérée constitue un enjeu central dans les parcours après la détention. Cette attente est à la fois intériorisée par les personnes concernées et exprimée par leur entourage. Le travail apparaît ainsi comme un indicateur majeur permettant d'évaluer la réussite du retour à la vie sociale. À l'inverse, l'absence d'activité est souvent interprétée comme le signe d'un échec ou d'une incapacité à changer de trajectoire. Elle alimente les soupçons, renforce la méfiance et ravive la stigmatisation associée au passé pénal (Goffman, 1963). Plusieurs enquêtes évoquent un sentiment de dévalorisation lorsqu'ils se retrouvent sans emploi : dépendance économique, perte d'autonomie et poids du regard social. Dans ce contexte, l'activité professionnelle fonctionne comme un mécanisme de réhabilitation sociale. Même lorsqu'elle demeure informelle ou précaire, elle confère un statut minimal reconnu par le groupe et sert de preuve d'un engagement à reconstruire sa trajectoire. Cette dimension morale apparaît clairement dans les propos d'un acteur social interrogé : « *Le travail, c'est la base de la vie... c'est ce qui définit l'homme* ». Cette affirmation illustre l'intériorisation des normes sociales valorisant l'activité productive comme fondement de la dignité et de l'intégration sociale (Lhuilier, 2006).

L'entourage familial et communautaire contribue à renforcer cette interprétation normative du travail. Dans plusieurs situations, la pression exercée par la famille joue un rôle déterminant. Elle se manifeste comme une injonction à revenir à une vie ordinaire, à adopter un comportement responsable et à démontrer une volonté de changement. Ces attentes s'inscrivent dans un ensemble de normes sociales qui encadrent la place attribuée aux personnes ayant connu la détention au sein du groupe (Bourdieu, 1998).

Cependant, les conditions structurelles du marché du travail limitent fortement les possibilités d'accès à l'emploi. Les marques sociales laissées par l'expérience carcérale

réduisent les marges d'action des individus concernés. Certains expriment un sentiment d'impuissance face à ces contraintes. Cette assignation à un statut déviant, déjà analysée par Becker (1963), restreint l'accès aux rôles socialement valorisés, même lorsque l'individu manifeste une volonté de réorientation. Ainsi, si l'emploi constitue un repère central dans les processus de réintégration, il ne peut être envisagé comme un mécanisme automatique. Il s'inscrit dans un ensemble de contraintes économiques, de normes sociales et de rapports de pouvoir qui structurent les trajectoires d'insertion. C'est dans cet espace de tension entre attentes sociales et obstacles structurels que se déploient les stratégies d'accès à l'activité examinées dans la section suivante.

II-3. Les stratégies mobilisées pour l'accès à l'emploi après une peine privative de liberté

Le retour à une activité rémunérée après la sortie de prison constitue un processus exigeant. Les difficultés rencontrées sont nombreuses. Ces difficultés résultent en grande partie des discriminations persistantes dans l'accès à l'emploi et de la méfiance de certains employeurs. Elles sont aussi liées à la précarité des opportunités dans un marché fortement structuré par les activités économiques non structurées. Elles s'expliquent également par les limites des dispositifs publics d'accompagnement, souvent insuffisants pour répondre aux besoins concrets des personnes concernées.

Dans ce contexte, les individus élaborent différentes stratégies afin de retrouver une activité. Ces démarches reposent à la fois sur des initiatives personnelles et sur les configurations relationnelles dans lesquelles ils s'inscrivent. Le recours à l'entourage proche occupe une place centrale. Les soutiens familiaux, amicaux ou communautaires constituent fréquemment les premiers leviers activés pour accéder à une opportunité ou pour obtenir des informations utiles.

L'analyse des entretiens révèle une grande diversité de pratiques. Certains sollicitent intensément leurs relations afin de multiplier les possibilités d'embauche. D'autres se tournent vers les structures d'accompagnement existantes. Quelques-uns prennent volontairement leurs distances avec des cercles relationnels jugés défavorables à leur stabilisation sociale. D'autres encore privilégient l'auto-emploi afin de contourner les obstacles du marché du travail formel. Ces démarches ne relèvent jamais du hasard. Elles se construisent dans un environnement marqué par la rareté des opportunités et par la persistance du stigmate associé au passé pénal. Le poids de cette expérience influence les perceptions sociales, la mobilisation des ressources disponibles et l'accueil réservé par les employeurs. Les stratégies observées reflètent ainsi à la fois les marges d'action des individus et les contraintes structurelles qui orientent leurs choix.

La mobilisation du réseau social : un levier central

L'activation des relations de proximité apparaît comme la stratégie la plus fréquemment mentionnée par les personnes rencontrées. Dans de nombreux cas, l'accès à une activité dépend davantage de l'intervention d'un proche que de démarches administratives formelles. La famille, les amis, d'anciens collègues ou de simples connaissances jouent un rôle déterminant en transmettant des informations, en recommandant une candidature ou en facilitant la mise en relation avec un employeur. Plusieurs récits illustrent cette dynamique. L'un des enquêtés souligne : « *C'est mon frère qui a parlé pour moi auprès de l'entreprise. Sans son appui, je ne sais pas si j'aurais pu être recruté.* » Un autre témoigne : « *J'ai contacté un ancien collègue, qui m'a fourni des contacts et conseillé sur la manière de me présenter. Seul, je n'aurais pas su comment m'y prendre.* » Ces témoignages montrent que l'efficacité d'un réseau dépend moins de son étendue que de la qualité des liens mobilisés. Certains sollicitent même des relations

anciennes, parfois peu entretenues, mais encore suffisamment solides pour produire un soutien concret. La réussite de cette mobilisation suppose toutefois de maintenir la confiance et de transformer ces appuis relationnels en opportunités réelles. Comme l'exprime un participant : « *Un ami m'a mis en relation avec un employeur, tout en précisant que je devais démontrer mon changement personnel. La recommandation seule ne garantit pas l'accès à l'emploi.* »

Les relations activées ne procurent pas uniquement un accès matériel au travail. Elles participent également à la restauration de l'estime de soi et de la légitimité sociale, atténuant les effets du stigmate associé au passé judiciaire. Pour certains, la présence d'un proche constitue un soutien moral essentiel : « *Parfois, juste savoir que quelqu'un croit en toi te donne la force de continuer.* »

Ces éléments montrent que les liens mobilisés fonctionnent simultanément comme ressource pratique, garantie morale et soutien psychologique, confirmant l'importance du tissu relationnel dans les premières étapes du retour à la vie professionnelle.

Recours aux acteurs institutionnels et dispositifs d'accompagnement

Au-delà des relations personnelles, plusieurs enquêtés s'appuient sur des structures institutionnelles afin de progresser dans leur parcours d'insertion. Pour certains, ces dispositifs constituent même les seuls points d'appui disponibles après la libération, notamment lorsque les ressources familiales ou amicales sont limitées. Les mécanismes existants demeurent toutefois restreints. Leur couverture territoriale est inégale, leurs moyens sont souvent modestes et leur accès peut s'avérer difficile. La localisation des centres, la méconnaissance des services proposés ou la complexité des démarches administratives représentent autant d'obstacles susceptibles d'en limiter l'usage.

Malgré ces contraintes, ces structures jouent un rôle important. Elles offrent un cadre d'accompagnement relativement stable, proposent des orientations individualisées et apportent une forme de reconnaissance sociale souvent absente dans les interactions ordinaires du marché du travail. Cette reconnaissance institutionnelle occupe une place particulière dans les récits recueillis. Elle marque pour plusieurs participants un moment de rupture avec la période d'incarcération. L'un d'eux souligne : « *Quand quelqu'un croit en toi et t'accompagne, ça change tout. Ça te redonne confiance et les autres commencent à te voir autrement.* » L'accompagnement fourni ne se limite pas à un appui technique. Il contribue également à transformer l'image de soi associée au passé pénal. À travers le regard du travailleur social ou du formateur, l'individu est réinscrit dans une trajectoire possible, perçu comme porteur de compétences et de potentialités. Dans plusieurs situations, l'intervention institutionnelle produit des effets concrets sur l'accès à l'emploi. Les formations professionnelles et les programmes d'accompagnement peuvent servir de passerelles vers les entreprises locales. Un enquêté raconte : « *Le travailleur social m'a inscrit à une formation en plomberie. Grâce à ça, j'ai eu un contrat dans une entreprise. Sans son aide, je chercherais encore.* » Ces expériences montrent que les institutions remplissent une fonction d'intermédiation importante. Elles réduisent les asymétries d'information, certifient certaines compétences et facilitent les démarches d'entrée dans l'activité, même lorsque l'emploi obtenu demeure précaire.

Par ailleurs, la fréquentation régulière d'un centre de formation ou d'une structure d'accompagnement favorise l'établissement de nouveaux liens sociaux. Ces espaces permettent le développement de sociabilités alternatives, centrées sur l'apprentissage et les compétences plutôt que sur le passé des participants. Cette recomposition relationnelle

contribue à rompre l'isolement, renforce la confiance en soi et soutient la stabilisation du parcours professionnel.

Rupture avec les anciens réseaux et recomposition des sociabilités

Pour plusieurs personnes interrogées, prendre de la distance avec des relations associées à des pratiques délinquantes constitue une étape importante du retour à une vie stable. Cette prise de distance vise à éviter les situations susceptibles d'entraîner une rechute et à créer un environnement plus favorable à un projet professionnel. Certains décrivent ainsi une rupture progressive avec des connaissances perçues comme risquées pour leur équilibre. L'un d'eux explique : « *J'ai rompu avec certains cercles sociaux, craignant que les visites ne me replongent dans d'anciennes habitudes. Désormais, en travaillant avec de nouveaux partenaires, je parviens à progresser.* » Cette mise à distance dépasse une simple logique d'évitement. Elle implique un travail réflexif sur les priorités personnelles, les normes de conduite et la place accordée aux relations anciennes. Rompre avec certains cercles relationnels revient parfois à renoncer à des formes de soutien matériel ou affectif. Néanmoins, ces liens sont souvent perçus comme incompatibles avec la construction d'un parcours professionnel durable.

Dans cette perspective, certains participants se tournent vers des espaces socialement valorisés tels que des associations, des initiatives communautaires ou des activités culturelles. Ces lieux leur permettent de rencontrer de nouveaux pairs, d'élargir leurs relations et d'intégrer des cercles où leur passé pèse moins lourd. Pour d'autres, la rupture est plus radicale et s'accompagne d'un changement de quartier ou d'environnement social. Un enquêté résume cette expérience : « *J'ai dû changer complètement de quartier et d'amis. Sinon, rien n'aurait marché. Ce n'était pas simple, mais c'était nécessaire.* » Cette reconfiguration relationnelle reste toutefois exigeante. Elle suppose une vigilance constante dans le choix des fréquentations et une capacité à résister aux sollicitations anciennes. Les personnes qui franchissent cette étape démontrent une aptitude à transformer leur environnement social en ressource favorable à leur stabilisation.

Ainsi, la recomposition des sociabilités joue un double rôle : elle réduit les risques de retour dans des trajectoires délinquantes et soutient la reconstruction d'un projet professionnel.

Auto-initiative, entrepreneuriat et valorisation des compétences

Face aux difficultés d'embauche et au poids persistant du stigmate judiciaire, une part importante des personnes rencontrées s'oriente vers la création de leur propre activité. Dans l'échantillon étudié, près de 40 % déclarent avoir lancé un projet économique individuel : artisanat, petits services, activités manuelles, commerce de proximité ou initiatives culturelles. L'auto-emploi apparaît ainsi comme une manière de contourner les refus répétés du marché du travail formel, mais aussi comme un moyen de reprendre la maîtrise de son parcours. Les récits recueillis traduisent cette volonté d'autonomie.

L'un des participants explique : « *J'ai commencé à fabriquer des meubles chez moi. Personne ne voulait m'embaucher, alors j'ai créé mon propre travail. Maintenant, mes voisins achètent mes tables et mes chaises.* » Ce témoignage illustre la transformation d'une situation d'exclusion en opportunité localement reconnue. D'autres s'orientent vers des activités liées au jardinage ou à l'aménagement paysager, perçues comme des espaces de créativité et des sources de revenus alternatives. L'un d'eux témoigne : « *J'ai installé un petit stand de vente de fleurs et de plantes. Je conseille les habitants et je gagne ma vie. C'est ma manière de montrer qu'on peut réussir sans retourner à la rue.* » Ces

initiatives mettent en évidence la dimension à la fois économique et symbolique de l'entrepreneuriat : produire, offrir un service et retrouver une place utile dans la communauté.

L'auto-emploi ne constitue donc pas seulement une solution financière. Il représente également un moyen de reconquérir une autonomie et une dignité sociale. En développant leur propre activité, ces individus échappent partiellement aux mécanismes de disqualification associés au passé pénal et se réinscrivent comme acteurs économiques. Ces démarches reposent souvent sur des réseaux restreints composés de proches ou de pairs, qui apportent un soutien moral, matériel ou technique. L'accès à des outils, les échanges de savoir-faire ou les conseils pratiques jouent un rôle déterminant dans le démarrage de l'activité.

Enfin, ces projets favorisent l'acquisition de nouvelles compétences : organisation du travail, relations avec la clientèle, gestion de ressources limitées ou adaptation aux demandes locales. Ces apprentissages contribuent à la stabilisation des parcours et renforcent la capacité à maintenir une activité dans la durée.

CONCLUSION

Cet article s'est intéressé aux modalités de réintégration socioprofessionnelle des personnes anciennement incarcérées dans la périphérie dakaroise, à partir de l'analyse des ressources mobilisées après la libération. L'enquête révèle que la fin de la peine ne correspond pas à un passage immédiat vers l'autonomie économique. Elle s'inscrit plutôt dans un processus marqué par la persistance de la stigmatisation liée à l'expérience carcérale, par la précarité du contexte professionnel et par les limites des dispositifs institutionnels d'accompagnement. Dans cet environnement, l'accès à une activité rémunérée dépend largement de l'inscription des individus dans des réseaux relationnels capables de faciliter l'ouverture d'opportunités. Les résultats mettent en évidence le rôle central de ces relations dans les trajectoires post-carcérales. Sur le plan pratique, elles permettent d'accéder à des informations, à des recommandations et à des opportunités dans un marché du travail largement dominé par des emplois non régulés. Sur le plan symbolique, elles contribuent à atténuer les effets de la disqualification sociale associée au passé pénal, en participant à la reconstruction d'une identité professionnelle reconnue.

La réintégration s'impose comme un équilibre fragile entre normes sociales centrées sur l'emploi, contraintes économiques, discriminations persistantes et capacité individuelle à activer ou reconstruire ses réseaux. Les trajectoires observées montrent clairement que la sortie de prison ne peut être comprise sans considérer le poids décisif des ressources relationnelles et du milieu social dans lequel évoluent les personnes concernées. L'analyse souligne également les limites des approches centrées exclusivement sur la motivation individuelle ou sur la responsabilisation des personnes en transition post-carcérale. Une telle perspective tend à négliger les mécanismes collectifs qui orientent concrètement l'accès à l'activité. À l'inverse, les résultats mettent en évidence le rôle essentiel des réseaux familiaux, communautaires et institutionnels comme espaces de médiation entre l'univers pénitentiaire et le monde professionnel, particulièrement dans des contextes marqués par la précarité et les inégalités sociales.

Plusieurs pistes de recherche peuvent être envisagées à partir de ces résultats. Une attention particulière aux parcours féminins permettrait d'analyser plus finement l'articulation entre stigmate pénal et normes de genre dans les dynamiques de retour à l'activité. Une comparaison entre milieux urbains et ruraux pourrait également éclairer l'influence des contextes locaux sur les opportunités professionnelles et sur les formes de soutien disponibles. Enfin, l'étude des représentations et des pratiques des employeurs

constituerait un prolongement important pour mieux comprendre les mécanismes de discrimination et les conditions d'une ouverture plus inclusive du marché du travail.

En définitive, penser la réintégration professionnelle implique de dépasser une lecture strictement individualisante. Elle doit être appréhendée comme un processus relationnel, façonné par des rapports sociaux, des ressources collectives et des trajectoires personnelles. Dans cette perspective, le soutien social ne constitue pas un simple complément aux dispositifs institutionnels, mais un élément structurant des dynamiques d'insertion durable.

BIBLIOGRAPHIE

- Becker, Howard Saul (1963). *Outsiders: Studies in the sociology of deviance*. Free Press.
- Berkman, Lisa. F., & Glass, Thomas (2000). "Social integration, social networks, social support, and health". In L. F. Berkman & I. Kawachi (Eds.), *Social epidemiology* (pp. 137–173). Oxford University Press.
- Bourdieu, Pierre (1986). "The forms of capital". In J. Richardson (Ed.), *Handbook of theory and research for the sociology of education* (pp. 241–258). Greenwood Press.
- Bourdieu, Pierre (1998). *La domination masculine*. Éditions du Seuil.
- Cobb, Sidney (1976). "Social support as a moderator of life stress". *Psychosomatic Medicine*, 38(5), 300–314.
- Crotty, Michael (1998). *The foundations of social research: Meaning and perspective in the research process*. Sage.
- Deslauriers, Jean-Pierre (1991). *Recherche qualitative : Guide pratique*. McGraw-Hill.
- Durkheim, Émile (1897). *Le suicide : Étude de sociologie*. Alcan.
- Farrall, Stephen (2002). *Rethinking what works with offenders: Probation, social context and desistance from crime*. Willan Publishing.
- Freud, Sigmund (1930). *Civilization and its discontents* (J. Riviere, Trans.). Hogarth Press.
- Gaumont, Laure & Guérin, Jean-Marie (2017). « Insertion professionnelle et stigmatisme pénal : Obstacles et leviers à l'emploi des sortants de prison ». *Sociologie du travail*, 59(3), 1–18.
- Goffman, Erving (1963). *Stigma: Notes on the management of spoiled identity*. Prentice-Hall.
- House, James. S. (1981). *Work stress and social support*. Addison-Wesley.
- Lacroix, Christian (2011). *Travail social et insertion*. Dunod.
- Le Blanc, Marc (2003). *Trajectoires de déviance et régulation sociale*. Presses Universitaires de France.
- Lhuillier, Dominique (2006). *Cliniques du travail*. Érès.
- Maruna, Shadd (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. American Psychological Association.
- Pager, Devah (2003). "The mark of a criminal record". *American Journal of Sociology*, 108(5), 937–975.
- Savoie-Zajc, Lorraine & Karsenti, Thierry (n.d.). *La méthodologie de la recherche en éducation*. Presses de l'Université du Québec.
- Travis, Jeremy (2005). *But they all come back: Facing the challenges of prisoner reentry*. Urban Institute Press.
- Uggen, Christopher (2000). "Work as a turning point in the life course of criminals: A duration model of age, employment, and recidivism". *American Sociological Review*, 65(4), 529–546.

Uggen, Christopher & Wakefield, Sara (2005). “Young adults reentering the community from prison”. In J. Travis & C. Visher (Eds.), *Prisoner reentry and crime in America* (pp. 114–144). Cambridge University Press.